



Procès-Verbal
De l'Assemblée Générale de l'Association GUYANE-TREK
Vendredi 23 novembre 2018 de 18h30 à 21h
Salle des élections de la mairie de REMIRE-MONTJOLY

La réunion débute à 18h30 avec **31 participants** à jour de leur cotisation 2018-19, dont un mineur et trois non adhérents.

Par ailleurs 12 pouvoirs sont déposés. Cela fait 42 votants.

Guyane Trek compte au 23/11/2018, 54 adhérents dont 3 mineurs.

Le quorum est donc atteint (Au moins 27 votants)

Ouverture de la séance par Jean-François ZIMOLO, président, qui remercie tous les participants de leur présence. Une présentation par vidéoprojecteur permet d'afficher tous les documents utiles et en facilite les commentaires ainsi que le déroulé.

Jean-François présente le bureau actuel.

1- Rapport d'activités :

L'association se développe avec 59 adhérents dont 6 mineurs, avec un constat qui se perpétue depuis 2017, le rajeunissement de l'âge des adhérents, ce qui est un signe de vitalité.

Un tableau présentant toutes les sorties de l'année (du 01/09/2017 au 31/08/2018) permet de voir les organisateurs et le nombre de participants à la sortie. **On comptabilise ainsi une augmentation du nombre de sorties avec 34 sorties dans l'année.**

On a ainsi une augmentation des fréquences de sorties et également une diversification des destinations et activités plus originales.

Plus d'adhérents (23 contre 15 l'année précédente) participent à l'organisation de randonnées, avec une prédominance de Jean-François (16), Pierre (13 en 7 mois), suivis de Stéphane (7) puis de Patrick et Corinne (6).

Les organisateurs de randonnée restent maîtres de leur organisation. A ce titre ils doivent bien informer les participants et surtout s'assurer de leur niveau (Nouvel adhérent ou participant). Une **fiche technique** informe les participants avant la rando sur le point de rendez-vous, les participants, le matériel, le covoiturage, les difficultés, les points d'intérêts, les frais prévisibles.

Il est nécessaire de réaliser des sorties simples et fréquentes (Littoral ou circuits classiques) dont l'organisation et l'encadrement est à la portée de presque tous les adhérents.

La sortie découverte gratuite d'une journée est maintenue et elle fait l'objet d'une assurance spécifique intégrée dans l'ensemble des assurances souscrites. 30 non adhérents ont participé à des sorties à la journée en 2017/2018.

Tout organisateur de randonnée doit envoyer aux membres du bureau, la liste des participants avant la sortie. Il doit par ailleurs renvoyer la fiche bilan après sa sortie. Elle précise le niveau de la sortie (3 critères FFRP), un petit compte rendu et permet ainsi de créer un historique et d'alimenter le site internet « guyanetrek.com »

Il est rappelé la nécessité de fournir un **certificat médical ORIGINAL** et de suivre la nouvelle procédure avec **questionnaire de santé** pour les renouvellements. **Le formulaire d'adhésion doit être entièrement complété.**

Nous avons adhéré l'an passé à l'APROSEP (Association d'associations) ce qui nous permettait d'entrer dans un vaste réseau Guyanais, d'accéder à des salles de réunion gratuitement (Florilège) ou simplement d'emprunter un vidéo projecteur avec une location à tarif préférentiel (5€/j), les salles étant trop petites, la décision a été prise par le bureau de ne pas renouveler l'adhésion en 2018/2019.

VOTE : 30 participants + 12 pouvoirs = 42 votes expriment leur suffrage.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

2- Présentation du bilan financier 2017-2018 par la trésorière.

Les recettes s'élèvent à 2631,00 € dont 2546,00 € d'adhésions, le différentiel est constitué par la vente de tee-shirt.

Les dépenses s'élèvent à 2287,69 €

Un écart constaté de, +343,31 € entre les recettes et les dépenses.

La décision d'augmenter de 5 € l'adhésion en 2017/2018 a été concluante, et a contribué, avec l'augmentation du nombre d'adhérent, de combler l'écart négatif (recette-dépenses) de l'exercice. La décision est prise de ne pas augmenter la cotisation pour l'année à venir.

Jean-Marc RIVIERE s'est proposé comme contrôleur aux comptes et les a validé après consultation.

VOTE : 30 participants + 12 pouvoirs = 42 votes expriment leur suffrage.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

3- Le site internet de l'association est géré par JF ZIMOLO. Le nouveau site réalisé sous „WordPress”, ne nécessite qu'un abonnement d'une trentaine d'Euros par an pour conserver le domaine. Il est régulièrement mis à jour. Une présentation statistique de la fréquentation du site est présentée montrant des pics en septembre avec environ 2500 visites sur l'année par des résidents du monde entier. Une information plus spécifique montre la fréquentation des rubriques.

La mise à jour régulière des bilans de sorties avec photos continue à enrichir le site.

4- Constitution du nouveau bureau :

Pierre BOUDAT, l'ex-président, a quitté définitivement la Guyane en mai 2018, mettant fin de facto à toutes ses activités au sein de l'association. Il est resté cependant vice-président et accompagnateur de sorties. Pierre a ainsi mis à disposition toutes les informations qu'il disposait sur les randonnées et contacts réalisés depuis 2011.

Pierre Boudat est ainsi démissionnaire. Serge Hazo et Stephane GREGOIRE démissionnent du bureau. Sarah BAIZEAU, Nathalie RICHET se présentent au bureau. Jean-Marc RIVIERE présente sa candidature lors de cette AG.

Proposition du nouveau bureau de GUYANETREK :

Jean-François ZIMOLO: Président

Corinne NERIN: Vice Présidente

Lucie JOIGNEAUX : Trésorière

Marie-Hélène CERVERO: Trésorière adjointe

Sarah BAIZEAU : Secrétaire

Nathalie RICHET : Secrétaire adjointe

Jean-Marc RIVIERE

VOTE : 30 participants + 12 pouvoirs = 42 votes expriment leur suffrage.

La constitution du bureau est approuvée à l'unanimité.

6- Projets :

Les adhérents peuvent continuer à proposer des sorties et des encadrements de rando lors des réunions de programmation.

Après une reconnaissance d'une sortie à Taluen, un séjour sera proposé aux vacances de la Toussaint prochaines.

Une vente de tee-shirt portant le logo GT est centralisée par Lucie avec pour date limite le de commande le 1er décembre.

Le programme du dernier trimestre est présenté avec notamment le repas de Noël, le 13 décembre au Lycée Melkior Garré.

La prochaine réunion de programmation pour le 1° trimestre 2018 est prévue le samedi 15 décembre 2018 à 10h dans un bungalow du Lycée Melkior Garré.

Il est mis gracieusement à notre disposition par sa direction. Qu'elle en soit remerciée.

Des photos de randonnées sont ensuite projetées.

Un pot convivial nous permet finalement de clôturer cette AG à 20h30.

La secrétaire:

Sarah BAIZEAU

La trésorière :

Lucie JOIGNEAUX

Le Président :

Jean-François ZIMOLO

